

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2012

Président Monsieur Hubert SAUVAIN, Maire

Présents Tous les conseillers municipaux sauf M. Bernard PAUTET (absent excusé représenté par SAUVAIN H), Claude VERDREAU (absent excusé représenté par Pascal COLIN), FOREY Pascal et BOUBAULT Sylvie (absents).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide, après avis de la commission voirie de retenir l'entreprise NOIROT de Nuits St Georges pour les travaux de voirie communale 2012 (Rue des Ecoles) pour un montant de 35 934 HT ;
- Décide du lancement d'un marché public à procédure adaptée pour la réalisation de l'aménagement sécuritaire « Rue Jean Sans Peur » uniquement au niveau de l'entrée Sud Ouest de la commune,
- Donne son accord pour des travaux supplémentaires de voirie concernant la réfection du chemin d'accès au stade de football, en enrobé, sous réserve de l'attribution du Fonds Cantonal ;
- Demande une subvention au Conseil Général dans le cadre du Fonds Cantonal pour les travaux de voirie communale (chemin accès au stade)
- Décide la suppression d'un poste ATSEM non titulaire à temps non complet (15h/ par semaine) ;
- Décide la création d'un poste d'ATSEM non titulaire à temps non complet (18h50 /par semaine) ;

Questions diverses :

Monsieur le Maire :

- fait part d'une réunion le 12 juillet à la Préfecture avec tous les Maires, concernant le PPRI;
- donne lecture d'un courrier de remerciement reçu du Téléthon ;
- fait part d'une carte de remerciement reçue par la famille ORS SAUD, à la suite du décès de M. Paul ORSSAUD
- fait part de l'avancement des travaux dans la maison du centre du village, murs de séparation des propriétés en cours, travaux de plomberie à réaliser prochainement, une mise en vente est prévue début août ;
- fait part de la fin des travaux du drainage de l'église et du lancement d'un marché à procédure adaptée pour la rénovation du beffroi et des planchers;
- signalement de graffitis sur les lampadaires en bois ;

Monsieur CHEVRIAU fait un point sur les travaux projetés à l'école, il travaille sur les plans ; Monsieur COLIN remercie la commune pour l'installation du chapiteau, de la part de l'AFR.